

**AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA DEMANDE
D'AUTORISATION PREFECTORALE
AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

**Plan de gestion pluriannuel des dragages d'entretien des voies navigables
sur la Sarthe aval entre LE MANS et PINCE**

Le Président du Conseil Général de la Sarthe a prescrit par arrêté en date du 12 août 2013, l'ouverture d'une enquête publique en vue d'obtenir l'autorisation du Préfet de la Sarthe, au titre des activités, installations et usages soumis aux régimes d'autorisation ou de déclaration, pour la mise en œuvre du plan de gestion des dragages d'entretien des voies navigables sur la Sarthe entre Le Mans et Pincé.

L'enquête se déroulera pendant 33 jours consécutifs du 14/10/2013 au 15/11/2013 inclus en mairie du MANS, siège de l'enquête. Monsieur Daniel GROSS, directeur d'établissement régional d'enseignement adapté, en retraite, a été désigné commissaire-enquêteur titulaire. Monsieur Georges BASTARD, retraité, de la gendarmerie, a été nommé suppléant.

Pendant toute la durée de cette enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairies de Le Mans, Allonnes, Arnage, Spay, Fillé, Guécelard, Roézé sur Sarthe, La Suze sur Sarthe, Chemiré le Gaudin, Fercé sur Sarthe, Noyen sur Sarthe, Malicorne sur Sarthe, Dureil, Parcé sur Sarthe, Avoise, Juigné sur Sarthe, Solesmes, Sablé sur Sarthe, Souvigné sur Sarthe, Pincé, Précigné, aux jours et heures ordinaires d'ouverture des services. Il pourra également y adresser toute correspondance au commissaire enquêteur ; correspondance qui sera inventoriée et annexée au registre d'enquête publique.

Monsieur le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public **en mairie** selon le calendrier suivant :

Le Mans : Le lundi 14 octobre 2013 de 9h à 12h
Le vendredi 15 novembre 2013 de 14h à 17h

La Suze sur Sarthe : Le lundi 21 octobre 2013 de 14h à 17h

Malicorne : Le mardi 29 octobre 2013 de 9h à 12h

Sablé sur Sarthe : Le jeudi 7 novembre 2013 de 14h à 17h

Toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance, à la Direction Départementale des Territoires, Unité Eau-Pêche, 12 rue Ferdinand de Lesseps au MANS, ou à la mairie du MANS, ainsi que sur le site Internet de l'Etat dans le département, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, ainsi que du mémoire en réponse éventuel du Conseil général.

Les informations concernant l'analyse environnementale du plan de gestion sont présentées au chapitre "incidences" dans le dossier d'enquête consultable dans les mairies et sur le site Internet de la Préfecture.

Toute information concernant la demande d'autorisation peut être prise auprès des porteurs de ce projet, Conseil général de la Sarthe – DRHANT – Service hydraulique, 13 rue Leboindre, 72072 Le MANS cedex 9.